

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **1<sup>er</sup> octobre 2015**

**Nombre de conseillers**

<b>Membres</b>	<b>11</b>
<b>Présents</b>	<b>8</b>
<b>Représentés</b>	<b>2</b>
<b>Votants</b>	<b>8</b>
<b>Exprimés</b>	<b>8</b>
<b>Pour</b>	<b>8</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>

L'an deux mille quinze, le premier octobre à **20 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Etaient présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Julien MOURLON, M. Rodolphe MARTIN.

**Absents/excusés** : Mme Michèle TIXIER GALLAND a donné pouvoir à Madame Isabelle CARTON, M. Frédéric DUPLEIX a donné pouvoir à Monsieur Alain BUJADOUX, M. Pascal REDON, M. Jacques GALLAND

**Date de convocation** 26 septembre 2015

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

**Objet : Problèmes d'accès à la parcelle AR 210**

Le Maire intéressé par cet ordre du jour ne prend pas part au vote.

Vu la demande de Monsieur LAFORGE Mathieu, reçue en mairie le 10 septembre 2015, qui souhaiterait que la commune procède à l'élargissement d'un des deux chemins communaux qui dessert la parcelle agricole AR 210 qu'il exploite en fermage, afin de pouvoir y accéder convenablement,

Vu la topographie des lieux,

Vu les possibilités d'accès par les parcelles privées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Ne souhaite pas engager des travaux d'élargissement d'un des deux chemins,
- Propose de soumettre aux propriétaires riverains des échanges de terrain afin de rendre accessible la parcelle AR 210 par des parcelles privées,
- Mandate les adjoints pour soumettre aux propriétaires concernés cette solution

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20151001-DE\_011015\_5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2015



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après le dépôt en \* Sous Préfecture d'AUBUSSON  
le..... et publication ou notification du.....

Le Maire,

*Alain Bujadou*  
**Alain BUJADOUX**